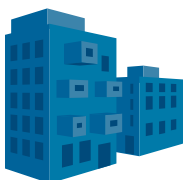




VOUS SOUHAITEZ INVESTIR DANS UN PROJET IMMOBILIER ? NOUS VOUS AIDONS À OPTIMISER VOTRE INVESTISSEMENT.

**UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER N'EST PAS UN ACTE DE GESTION ANODIN :
PERSONNEL OU PROFESSIONNEL, C'EST UN ENGAGEMENT SUR DU LONG TERME.**

L'ACQUISITION IMMOBILIÈRE EST AU CŒUR DE LA GESTION DE VOTRE PATRIMOINE :



- Constitution d'une SCI
- Acquisition personnelle pour une mise en location
- Immobilisation dans l'entreprise

La fiscalité immobilière est particulière : option TVA, déduction de certaines charges, imposition des revenus fonciers, impact des prélèvements sociaux, imposition des plus-values... Elle nécessite d'être conseillée dès l'étude du projet.

Par ailleurs, un investissement immobilier doit être financé, généralement par emprunt : il faut donc convaincre un partenaire financier.

**NOTRE CABINET EST LÀ POUR VOUS AIDER. L'OPTIMISATION
FISCALE, PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE, C'EST NOTRE MÉTIER.**

**NOUS VOUS CONSEILLONS POUR
FAIRE LES BONS CHOIX ET RÉALISER
DE RÉELLES ÉCONOMIES.**

LE CONTENU DE NOTRE MISSION

ÉTAPE 1

DEPUIS NOTRE PLATEFORME INTERNET, VOUS RENSEIGNEZ

1. Les caractéristiques de votre projet immobilier : nature, coûts d'acquisition, loyers, charges
2. Le ou les investisseurs, la nature et les caractéristiques de leur imposition (IR, IS...)
3. Les caractéristiques de financement si vous en disposez : emprunt, crédit-bail, subvention

ÉTAPE 2

ÉTUDE PAR NOTRE SPÉCIALISTE

1. Inventaire et traitement des informations collectées
2. Simulation des modes d'acquisition possibles
3. Optimisation des hypothèses
4. Recherche de la meilleure solution en tenant compte de la situation fiscale et patrimoniale de chaque investisseur

ÉTAPE 3

RESTITUTION

1. Présentation de la solution optimum
2. Présentation d'une étude prévisionnelle : compte de résultat, flux nets de trésorerie pour chaque investisseur, situation patrimoniale
3. Remise d'un rapport

AVANTAGES

VALIDER LE CHOIX ET LE MONTAGE JURIDIQUE DE VOTRE INVESTISSEMENT

CHOISIR LE RÉGIME FISCAL ADAPTÉ ET BÉNÉFICIER D'UNE FISCALITÉ OPTIMALE

BÉNÉFICIER D'UNE ÉTUDE PRÉVISIONNELLE COMPLÈTE POUR OBTENIR LE MEILLEUR FINANCEMENT.

QUALITÉ, ACTUALISATION
LÉGISLATIVE,
RESTITUTION

NOUS CONTACTER

DUCUP SIRÉ
CONSEIL EXPERTISE-COMPTABLE

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre du Conseil Régional de Montpellier - S.A.R.L au capital de 83 040 euros - RCS 390 556 934